

EXAMEN PUBLIC

Les impacts du projet Royalmount

La Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation convie la population à une assemblée de consultation publique au sujet des impacts du projet Royalmount, un centre commercial de grande superficie incluant des infrastructures d'hébergement touristique et de divertissement, localisé à l'angle des autoroutes 15 et 40, dans le secteur industriel de la Ville de Mont-Royal. En complément à ces composantes, le promoteur projette l'ajout d'une composante résidentielle, ce qui requerrait une modification du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.

Cette consultation sera l'occasion pour la Commission d'informer la population en lui présentant les résultats des analyses d'impacts du projet, notamment en ce qui a trait à la circulation; à la structure commerciale locale et de l'agglomération de Montréal; aux retombées fiscales municipales et à l'insertion urbaine de ce projet. Lors de la première séance publique, les personnes présentes pourront poser des questions de clarification, notamment en vue de déposer un mémoire ou de faire part d'une opinion à la Commission, et ce, dès le 19 décembre.

Les séances publiques seront [webdiffusées](#) et se dérouleront comme suit : **Salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, Métro Champ-de-Mars** WWW.STM.INFO :

PARTIE 1 – PRÉSENTATION DU DOSSIER ET PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

MARDI 27 NOVEMBRE 2018, DE 19 H À 22 H

PARTIE 2 – AUDITION DES MÉMOIRES ET OPINIONS

MERCREDI 19 DÉCEMBRE 2018, DE 14 H À 17 H

MERCREDI 9 JANVIER 2019, DE 19 H À 22 H

MERCREDI 16 JANVIER 2019, DE 14 H À 17 H (SI NÉCESSAIRE)

MERCREDI 16 JANVIER 2019, DE 19 H À 22 H (SI NÉCESSAIRE)

JEUDI 17 JANVIER 2019, DE 14H À 17 H (SI NÉCESSAIRE)

PARTIE 3 – ADOPTION DES RECOMMANDATIONS

JEUDI 24 JANVIER 2019, À 17 H

Les personnes qui désirent intervenir à la période de questions et commentaires du public sont priées de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe ou de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance. Il sera également possible de s'inscrire durant la pause suivant la présentation. Pour soumettre un mémoire ou une opinion, prière d'en informer la commission en s'inscrivant, **au plus tard, le vendredi 7 décembre 2018, à 16 h**, aux coordonnées indiquées ci-dessous. Prière de noter qu'il est également possible de communiquer une opinion par courriel, sans présentation de mémoire. Pour plus d'information, veuillez consulter la page web du dossier : ville.montreal.qc.ca/commissions.

ACCESSIBILITÉ À L'HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville de Montréal par la porte du côté est (**510, rue Gosford**). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. Un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande cinq jours à l'avance, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

La documentation afférente est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, au Service du greffe et à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions.

RENSEIGNEMENTS : Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
@Comm_MTL